

## Conseil Municipal du 5 février 2015

### Intervention de Lysiane Alezard (liste Issy pour Tous)

#### **Délibération N°11 Développement durable – Présentation du rapport 2014 sur la situation en matière de développement durable à Issy les Moulineaux.**

Il s'agit d'un rapport très complet, avec une méthode intéressante qui s'appuie sur une grille de critères d'analyse des actions menées. Intérêt de procéder par comparaison et de rechercher ce qui reste à accomplir pour améliorer l'action au regard du public-cible et de la contribution au développement durable. Donc la forme n'est vraiment pas en cause.

Sur le fond, quelques remarques :

- vous faites état de votre satisfaction quant à la transparence financière que vous assurez sur les réalités budgétaires de la commune. Si vous reconnaissez les difficultés à faire partager ces données, alors commencez par permettre un débat sur le fond, de façon pédagogique, au conseil municipal. Encouragez l'élaboration de véritables budgets participatifs qui permettent aux habitants de comprendre les mécanismes budgétaires et d'y prendre toute leur part. Enfin, côté transparence, mais ça n'entre sans doute pas dans le cadre de ce rapport, vous pouvez mieux faire en associant élus et citoyens à plus d'organismes municipaux, à commencer par les conseils de quartiers et les Entreprises publiques locales !
- la place des transports publics dans la commune est à peine abordée. Le terrain de pétanque du Fort est sans doute un équipement « durable » mais les problèmes de stationnement et de circulation qu'il entraîne le sont moins.
- Si le développement durable a des dimensions économique, environnementale et citoyenne, c'est toute la place des services publics qui est à intégrer pour un prochain rapport.
- Enfin, vous terminez sur la question du bilan de gaz à effet de serre, une question dont vous avez refusé de débattre lors du conseil municipal du 20 mai dernier, et qui augure donc mal de décisions pleinement durables !

**Délibération N°12**  
**Budget primitif 2015**

Monsieur le maire,

Chers collègues,

Quelques mots, avant le projet de budget proprement dit, sur le contexte national et européen de notre débat de ce soir, comme vous le faites dans votre document de présentation.

La situation politique, économique, sociale et financière de notre pays et de l'Union européenne a, force est de le constater, un impact non négligeable sur les choix budgétaires des collectivités locales, des communes en particulier. Nous avons eu l'occasion d'en parler, j'ai en tout cas essayé d'en débattre avec vous le 11 décembre dernier lors de la présentation des orientations budgétaires. Essayé car on ne peut pas dire que vous ayez été très enclins au débat...

Mais depuis ce conseil municipal, il s'est passé un événement dramatique dans notre pays. Un mois tout juste après les terribles attentats terroristes qui ont frappé la France et fait 17 victimes, la question des moyens consacrés à l'éducation, à la culture mais aussi bien sûr à la diversité des quartiers urbains, à tout ce qui contribue à créer du lien social, est plus fortement posée encore. Or, force est de constater, ou plutôt de regretter, que le Premier ministre, qui est allé jusqu'à parler d'« apartheid social », n'est pour autant pas revenu sur sa décision de réduire de 11 milliards les moyens dévolus aux collectivités d'ici 2017. Le Président de la République a bien parlé de geler des réductions de postes, mais dans l'armée, pas dans la fonction publique, encore moins territoriale !

Ce qui se confirme pour Issy les Moulineaux en 2015, c'est donc une baisse de 2 millions d'euros de la dotation globale de fonctionnement, soit une diminution de

près de 20 % ! Cette baisse est renforcée par les effets de la péréquation sur GPSO, intercommunalité riche qui soutient donc des intercommunalités pauvres, avec pour conséquence une réduction de la dotation de solidarité communautaire (-600 000 euros) à la commune. Ce système est abhorré par le président du conseil général, mais il n'en est pas moins nécessaire pour agir contre les inégalités territoriales.

Baisse inédite des dotations de l'Etat, donc, mais dans le même temps l'Etat demande plus aux communes. Elles doivent faire face à des besoins croissants des populations du fait des méfaits de la crise économique et sociale. Les communes doivent aussi remplir de nouvelles missions, comme la mise en place des rythmes scolaires, qui restent à leur charge, malgré la pérennisation du fonds de soutien, qui est une bonne chose, comme le demandaient nombre de maires de tout le pays.

Au-delà, notons une inquiétude générale parmi les élus locaux et le rejet du traitement que leur réserve l'Etat. C'est d'ailleurs ce que des dizaines de maires d'Ile de France sont venus dire devant Matignon, le 22 janvier dernier, après une journée de mobilisation dans les communes à l'appel de l'association d'élus communistes et républicains à laquelle j'appartiens, avec le plus souvent un soutien des élus écologistes. Ces baisses ne sont donc pas une lubie, mais une réalité injuste et inefficace.

Je crois que la magnifique victoire de Syriza en Grèce le 25 janvier devrait faire réfléchir les dirigeants européens et français. L'austérité n'est pas la solution à nos problèmes, c'est même le problème ! Je rappellerais qu'en Grèce, précisément, les gouvernements successifs, sur injonction de la Commission européenne, de la banque centrale européenne et du Fonds monétaire international ont laminé le pays – en 8 plans successifs. Le chômage a atteint 28% de la population active, jusqu'à 60% chez les jeunes, et la dette a augmenté de 25% ! 30 000 postes de fonctionnaires ont été supprimés ! Dans un même mouvement, le pays est passé de plus de 1000 à 300 communes !

Dans notre pays, ce qui est en cause, c'est la menace sérieuse pesant sur l'investissement, avec cette réduction drastique des moyens alloués aux collectivités locales. C'est en tout cas ce que redoutent les responsables du bâtiment dans notre pays. C'est ainsi que le président de la fédération régionale des travaux publics d'Ile de France, José Ramos, rappelait récemment, je cite : « un milliard d'euros d'investissement public représente entre 6.000 et 10.000 emplois directs et indirects. » Il alertait encore : « l'activité de travaux publics s'est réduite de 2% par an au cours des sept dernières années. Il est probable qu'elle se réduise de 15% au cours des deux prochaines années ». Pas le meilleur signe qui soit dans un pays qui compte plus de 5 millions de chômeurs et même dans une ville comme la nôtre autour de 3000 demandeurs d'emplois, soit tout de même 8% de la population active (chiffres 2011) !

Si notre commune dispose encore de recettes très importantes, liée à la présence de nombreuses entreprises et à une population en augmentation, dont les revenus sont plutôt plus élevés que la moyenne départementale, elle n'en est pas moins confrontée à cette question de l'investissement et de la place des services publics. D'autant que les Isséens de fraîche ou de longue date ont des attentes légitimes en matière de logement, d'équipements et de services publics (sports, culture, santé...)

Vous pouvez vous permettre de ne pas augmenter la fiscalité locale – qui augmente du fait de la hausse des bases locatives votées au parlement (+0,9%), du fait des ressources de la commune. Chacun le prendra évidemment comme une bonne nouvelle, mais pourquoi, singulièrement depuis plusieurs mois, l'impôt est-il si vilipendé ? Pourtant, l'impôt est la ressource qui peut le mieux répondre à l'intérêt général, qui permet que nos enfants aillent à l'école, que les citoyens puissent avoir accès à la culture et au sport, que des hôpitaux soient construits... Alors oui, le vrai problème, c'est le caractère injuste du calcul des impôts locaux. On nous parle beaucoup de réformes. Oui, une réforme de l'impôt, qui prenne en compte le niveau des revenus et qui taxe aussi plus fortement le capital, apporterait davantage de justice.

Mais du coup, en n'augmentant pas les impôts locaux, en décidant de ne pas emprunter, cette baisse des dotations a une conséquence immédiate sur la part du budget investissement pour cette année, avec une réduction de plus de 10 millions d'euros de nos dépenses totales (-7 millions pour les seules dépenses d'équipement) . C'est considérable pour notre commune. On imagine aisément les incidences de ces choix contraints à l'échelle du pays. Cela vous amène, comme de nombreuses communes, à dégager une part de l'autofinancement pour financer les dépenses d'investissements, mais sans combler ce différentiel de 10 millions.

Vous faites le choix de 0 emprunt nouveau, 0 augmentation d'impôt, alors que le rythme de développement de notre ville continue de nécessiter un haut niveau d'investissements et qu'on ne peut pas dire que tous les quartiers soient pourvus en services publics à la hauteur des besoins.

Certes, des investisseurs privés dotent la ville de milliers de mètres carrés supplémentaires de bureaux, certes, nous allons bénéficier de l'arrivée d'un nouveau métro ô combien utile, mais avec une population qui augmente et qui reste relativement jeune, il est impératif de prévoir de quoi accueillir leurs enfants. De ce point de vue, vous ne faites pas le choix de créer de nouvelles crèches publiques, ce qui renforce la tendance à la privatisation lancée par le département (plus de structures départementales... 76 dans le Val de Marne).

Concernant le budget de fonctionnement, l'augmentation de 2,4% des recettes correspond à l'augmentation des dépenses, quasi mécaniques, du fait du personnel lié aux nouveaux rythmes scolaires et à l'effet GVT. Les dépenses liées plus directement à la masse salariale augmentent, elles, de 3,5%.

Comme vous le soulignez, les charges de personnel ne représentent que 45% des dépenses réelles de fonctionnement, ce qui est relativement peu pour une commune aussi peuplée. Cela s'explique par l'externalisation de nombreux services et votre préférence pour les délégations de service public.

De même, vous continuez, comme l'année dernière, à indiquer que le budget du CCAS n'a pas besoin d'être augmenté (2,6 millions) alors que les difficultés sociales explosent partout, même à Issy et que de nombreuses personnes ne sont pas aidées à la hauteur de leur situation de précarité.

Il existe donc une marge non négligeable pour réfléchir et travailler, en lien avec GPSO pour en favoriser la mutualisation, à un plus grand nombre de crèches et structures municipales de la petite enfance, une cuisine centrale pour les repas de la restauration scolaire et pour les personnes âgées, des équipements nautiques en régie directe, pour ne citer que quelques exemples. Cela passe aussi, vous êtes parlementaire, par la création d'un service public de la petite enfance qui sorte cette mission du pur champ marchand...

D'un point de vue comptable, ce budget maintient des équilibres difficiles à obtenir dans les conditions imposées aujourd'hui aux collectivités locales. Mais du point de vue des choix politiques que vous portez, vous comprendrez que je m'oppose à ce budget qui répond à une partie de la population mais pas à toute, qui ne contribue pas à « faire ville » et qui renforce un projet élitiste, pas du tout solidaire, encore moins durable et citoyen.

## **Délibération N°19 – Urbanisme – Avis sur le projet de décret portant dissolution des EPF des Hauts-de-Seine, du Val d’Oise et des Yvelines...**

L’Etablissement public foncier du 92 a porté et continuera à accompagner, jusqu’à la fin de cette année, de nombreux projets d’aménagement dans notre commune. Cet organisme joue un rôle important aider les communes à maîtriser le foncier ou à conduire des opérations diverses. Ce n’est pas cette dimension qui est en cause avec la proposition de créer un outil régional.

La constitution d’un établissement foncier unique à l’échelle de l’Ile de France s’inscrit en effet dans la perspective d’un changement institutionnel majeur avec la mise en place de la Métropole du Grand Paris à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Je souhaite que cette nouvelle collectivité porte un projet de coopérations entre les futurs territoires, que ces territoires soient dotés de moyens adéquats pour mener à bien leurs projets, et que les citoyens soient pleinement associés à cette métropole. C’est d’ailleurs l’assurance de moyens financiers à la hauteur de ces attentes que demandent les maires de Paris métropole.

Comme de nombreuses communes d’Ile de France, Issy les Moulineaux est en train de réviser son PLU. J’ai suffisamment dit, déjà, que cette révision devrait être l’occasion d’un large débat public et porter la vision d’une ville pour tous. Cela passe par la création des conditions d’un foncier permettant des aménagements urbains pour tous les portefeuilles.

Je pense donc que nous devrions pleinement saisir l’opportunité de cet Etablissement public foncier pour toute l’Ile de France, en soutenant l’idée qu’il dispose de moyens importants, d’une expertise solide en matière d’économie

foncière pour accompagner les politiques stratégiques d'aménagement définies par le SDRIF. Cela ne sera que positif pour notre commune.

D'autant que le projet de décret, dans son article 20, prévoit qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'établissement public foncier d'Ile de France reprendra les biens, droits et obligations notamment les conventions d'intervention, contrats des personnels ainsi que les créances et dettes des 3 EPF qui vont être dissouts, dont celui de notre département.

Je ne partage donc pas l'avis défavorable que vous proposez d'émettre et j'estime au contraire que nous devrions porter la demande que soit créée les conditions, avec ce nouvel EPF, d'agir contre la spéculation immobilière.